

Offre active et diversité culturelle : la francophonie canadienne en situation minoritaire

Éléments abordés

- 1** Les communautés de langue officielle en situation minoritaire
- 2** Les portraits des langues officielles au Canada
- 3** Les Peuples autochtones
- 4** L'immigration francophone
- 5** La langue française au Canada

Le Canada a deux langues officielles, le français et l'anglais. La majorité des personnes d'expression française vivent dans la province de Québec. Toutefois, environ un million de francophones sont répartis dans les trois territoires et les neuf autres provinces du Canada et leur proportion varie considérablement d'une province ou d'un territoire à l'autre.

La francophonie en milieu minoritaire est plus que le partage d'une même langue. On retrouve au sein des communautés francophones en situation minoritaire (CFSM) des personnes présentant diverses identités. Celles-ci sont notamment reliées à la culture, à l'origine ethnique, à l'identité sexuelle, à l'identité de genre, à la langue, etc. Il est important d'être sensible à cette diversité afin d'adapter l'offre active aux besoins des personnes d'expression française vivant en situation minoritaire.

Les communautés de langue officielle en situation minoritaire

Les communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) sont des groupes de personnes dont la langue officielle de préférence n'est pas la langue majoritaire de leur province ou de leur territoire. Ces personnes ont souvent accès à un nombre limité de services dans leur langue, notamment dans le domaine de la santé.

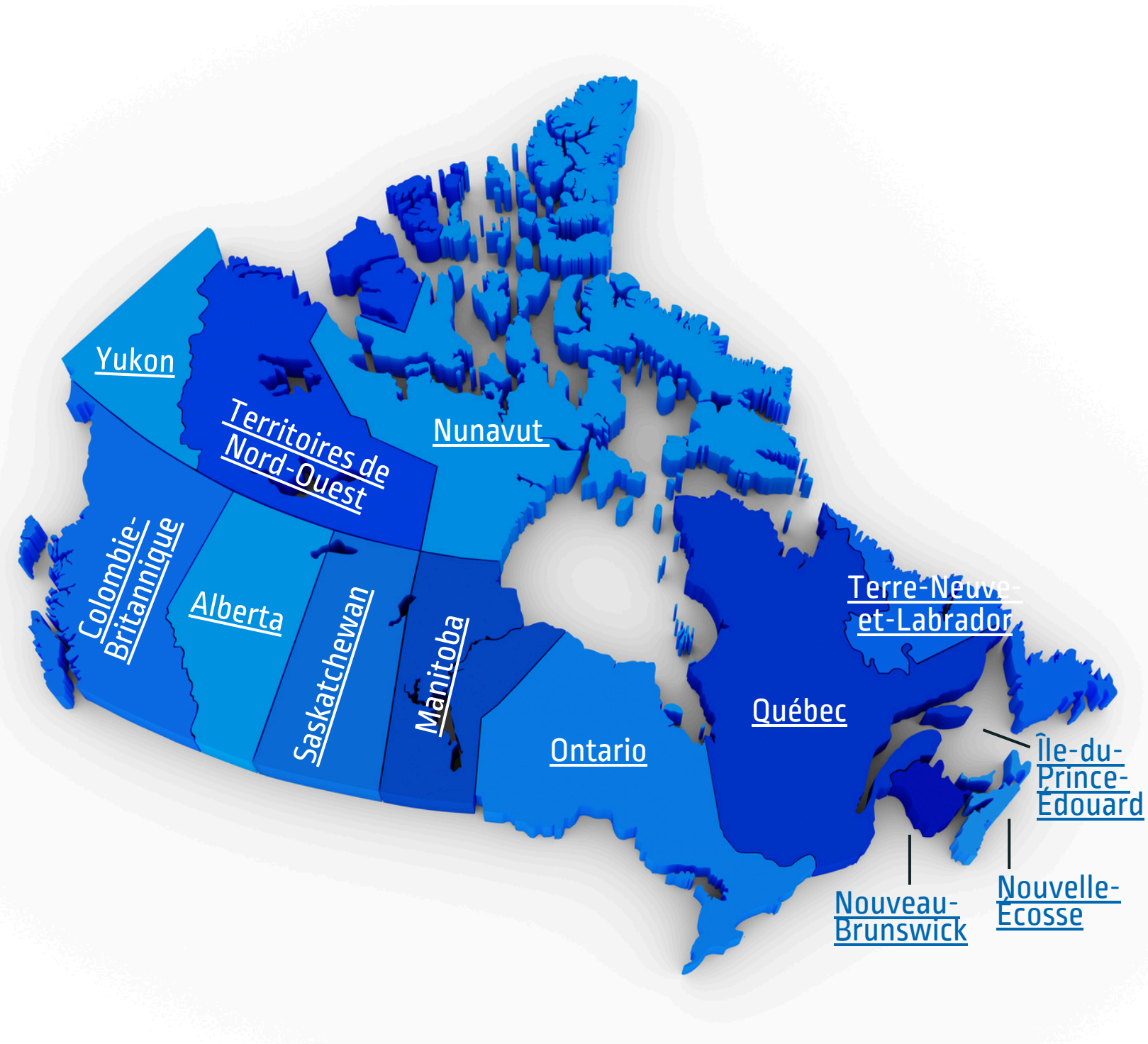


Le français est l'une des deux langues officielles du Canada. Les personnes d'expression française qui vivent à l'extérieur du Québec forment les **communautés francophones en situation minoritaire** (CFSM).

Au Québec, la situation est inversée et l'anglais est la langue minoritaire. Les personnes d'expression anglaise qui vivent dans la province du Québec forment les **communautés anglophones en situation minoritaire** (CASM). Le Québec est la seule province où le français est la seule langue officielle.

Les portraits des langues officielles au Canada

Les liens ci-dessous mènent à des infographies qui s'appuient sur le Recensement de 2021. Elles présentent des données sur l'utilisation des langues officielles ainsi que sur les communautés de langue officielle en situation minoritaire en lien avec l'immigration, l'éducation, les célébrations communautaires, les ressources médiatiques et l'histoire. ([Portraits des langues officielles au Canada](#))



Le terme « **Peuples autochtones** » désigne les premiers peuples d'Amérique du Nord et leurs descendants. **La Constitution canadienne reconnaît trois groupes de Peuples autochtones : les Premières Nations, les Inuits et les Métis.** « Ces trois groupes distincts ont leur propre histoire ainsi que leurs propres langues, pratiques culturelles et croyances. » ([Gouvernement du Canada](#))

On retrouve peu d'Autochtones qui ont le français comme langue maternelle. Toutefois, le métchif ou mitchif est encore parlé dans certaines régions du Manitoba et de la Saskatchewan. Il s'agit d'un mélange de cri et de français avec des emprunts à l'anglais. La Première Nation Malécite du Madawaska, au Nouveau-Brunswick, parle le français et l'anglais.

Cliquez ici pour en apprendre davantage sur la [Première Nation Malécite](#).



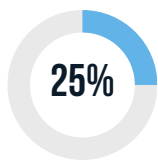
L'immigration francophone

La contribution des personnes immigrantes d'expression française à la vitalité et à l'épanouissement des communautés francophones en situation minoritaire est d'une importance capitale. Les communautés francophones font face à une diminution de leur poids démographique depuis de nombreuses années. L'immigration francophone est devenue une priorité nationale pour rétablir le poids démographique des communautés francophones.

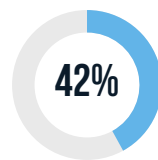
L'immigration francophone contribue à la richesse culturelle, linguistique, démographique et économique des communautés francophones. En 2023, plus de 19 600 personnes immigrantes francophones se sont établies dans l'une des communautés francophones hors Québec.

Consultez la [Politique en matière d'immigration francophone](#) du gouvernement du Canada pour en apprendre davantage à ce sujet.

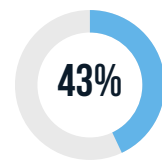
Le quart des personnes travaillant dans le secteur de la santé sont issues de l'immigration. Au Canada, les personnes issues de l'immigration œuvrant dans le secteur de la santé représentent respectivement :



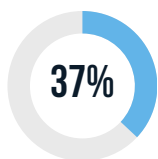
Des infirmières et des infirmiers autorisés



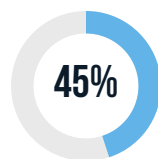
Des aides-infirmières, des aides-infirmiers et des autres travailleuses et travailleurs connexes



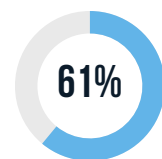
Des pharmaciennes et des pharmaciens



Des médecins



Des dentistes



Des technologues dentaires et des autres travailleuses et travailleurs connexes

Consultez l'infographie [L'immigration, ça compte pour le secteur des soins de santé du Canada](#). Les données présentées dans cette infographie sont tirées du Recensement de 2021.

La langue française au Canada

Différentes variations du français sont utilisées selon les provinces et les territoires du Canada. Qu'on pense aux Acadiens, aux francophones du Manitoba ou du Nord de l'Ontario ou aux personnes immigrantes provenant des pays d'Europe ou d'Afrique, la langue française parlée au Canada présente des différences sur le plan de la prononciation, du vocabulaire et des expressions particulières. Par conséquent, il est naturel de ne pas toujours se comprendre, même entre francophones.

Pour le personnel de la santé travaillant dans les communautés francophones en situation minoritaire, la connaissance de la diversité culturelle est essentielle. La mise en pratique de l'offre active et le développement de la sensibilité culturelle prennent tout leur sens dans ce contexte minoritaire.

Bibliographie

CliquezJustice.ca. (2015). Quelles lois protègent les minorités francophones du Canada. <https://cliquezjustice.ca/vos-droits/quelles-lois-protigent-les-minorites-francophones-du-canada>

Patrimoine canadien. Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028. <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/langues-officielles-bilinguisme/plan-action-langues-officielles/2023-2028.html#a8b>

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. (2024, 16 janvier). Des mesures ambitieuses et historiques visant à favoriser l'épanouissement des communautés francophones en situation minoritaire au Canada. <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/nouvelles/2024/01/des-mesures-ambitieuses-et-historiques-visant-a-favoriser-lepanouissement-des-communaut-es-francophones-en-situation-minoritaire-au-canada.html>

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. (2022). L'immigration, ça compte pour les soins de santé. <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/campagnes/immigration-ca-compte/assurer-croissance-canada/sante.html>

